



FRUIT & VEGETABLE
GROWERS
OF CANADA

PRODUCTEURS
DE FRUITS ET LÉGUMES
DU CANADA

Opportunités de parrainage

Les Producteurs de fruits et légumes du Canada
Assemblée générale annuelle 2025



Table des matières

- 2 Qui sommes-nous ?
- 3 À propos de l'assemblée générale annuelle 2025 des PFLC
- 4 Opportunités de parrainage
- 10 Devenez commanditaire maintenant
- 11 Contactez nous



À propos des Producteurs de fruits et légumes du Canada

Les Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC) représentent les producteurs de tout le pays qui produisent plus de 120 types de cultures sur plus de 14 000 entreprises agricoles, pour une valeur à la ferme de 6,8 milliards de dollars en 2022. Les PFLC sont une association nationale bénévole à but non lucratif basée à Ottawa. Depuis 1922, nous défendons les intérêts des producteurs de fruits et légumes sur des questions importantes qui ont un impact sur le secteur des produits frais au Canada, en faisant la promotion d'aliments sains, sûrs et durables, et en assurant le succès et la croissance continus de l'industrie.

Nous sommes la voix des producteurs canadiens de fruits et légumes.



À propos de l'assemblée générale annuelle 2025 des PFLC

L'assemblée générale annuelle (AGA) des PFLC est un événement clé pour le secteur des fruits et légumes du Canada, réunissant les chefs de file de l'industrie, les producteurs et les parties prenantes d'un océan à l'autre. Se déroulant sur trois jours au début du mois de mars, l'AGA est un moment clé dans le calendrier du secteur des fruits et légumes, offrant une occasion unique de collaboration, de réseautage et de prise de décisions stratégiques.

L'AGA 2025, Une nouvelle approche : fixer des objectifs, atteindre le succès, met en lumière l'accent mis par les PFLC sur l'établissement d'objectifs ambitieux et la mise en place de stratégies pour réussir sous une nouvelle direction. Ne manquez pas l'occasion d'associer votre marque à cet événement influent dans l'industrie.

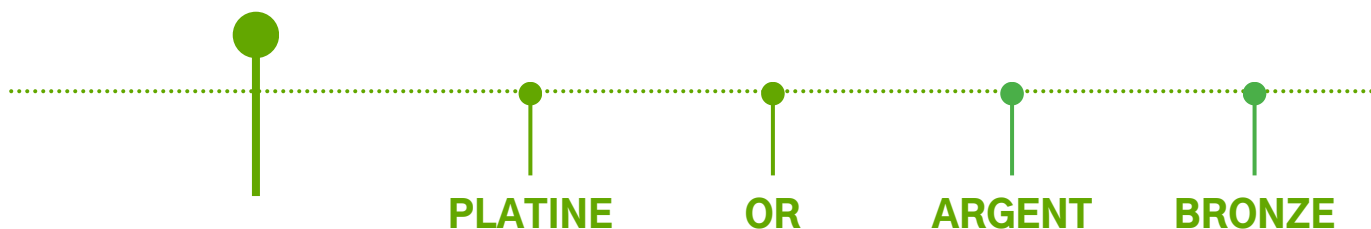
Pour les commanditaires, l'AGA offre un accès inégalé à un public national de décideurs et d'influenceurs au sein de l'industrie. L'alignement de votre marque sur la mission des PFLC au cours de ce rassemblement charnière permet non seulement d'améliorer votre visibilité, mais aussi de souligner votre engagement envers l'avenir de l'agriculture canadienne.

L'AGA 2025 aura lieu dans la ville historique et dynamique de Québec du 11 au 13 mars 2025. En devenant commanditaire, vous positionnez votre marque au cœur des conversations qui façonnent l'avenir du secteur des fruits et légumes, en bénéficiant d'une exposition utile et en tissant des liens qui peuvent favoriser la réussite à long terme.



Opportunités de parrainage

DIAMANT



DIAMANT

Avec un investissement de 7 500 \$, vous pouvez rehausser la présence de votre marque et vous engager auprès des Producteurs fruits et légumes du Canada et de leurs partenaires de diverses façons percutantes :

- Quatre mentions de parrainage sur les médias sociaux jusqu'à l'événement.
- Deux places à la table d'honneur du banquet.
- Reconnaissance exclusive lors d'un événement, incluant la possibilité de s'adresser aux délégués pendant deux minutes.
- Votre logo sera mis en évidence sur le menu du banquet.
- Annonce gratuite d'une demi-page dans le livre de l'AGA.
- Votre logo sera affiché sur le site Web de l'AGA, avant et après l'événement, avec une visibilité à long terme sous la rubrique « AGA précédentes ».
- Votre logo sera mis en valeur sur les diapositives des commanditaires tout au long des réunions de l'AGA, y compris avant, après et pendant les pauses, ainsi que pendant les repas et le banquet.
- Inclusion sur la page dédiée à la reconnaissance des commanditaires dans le livre de l'AGA.
- Vous figurerez dans un article d'Horti-Concis après l'événement, avec un graphique, un remerciement de votre parrainage et un lien vers votre site Web.

Opportunités de parrainage

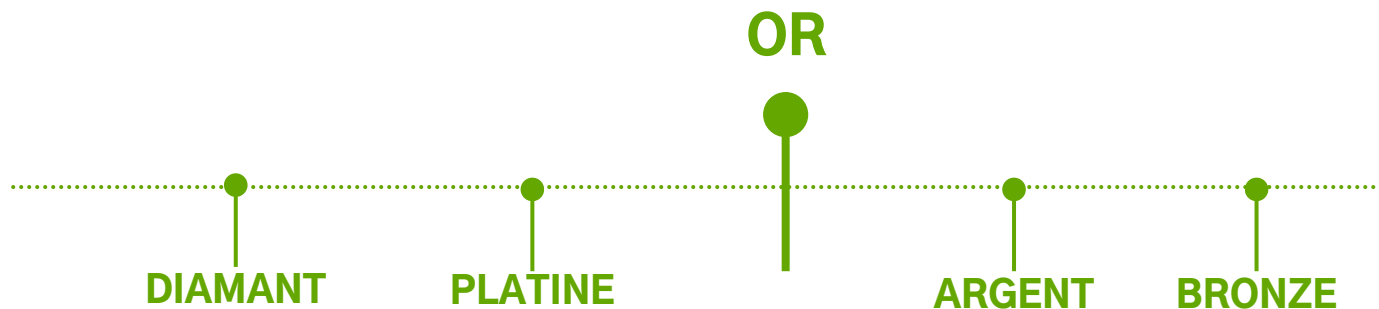


PLATINE

Avec un investissement de 5 000 \$, vous pouvez rehausser la présence de votre marque et vous engager auprès des Producteurs de fruits et légumes du Canada et de leurs partenaires de diverses façons percutantes :

- Trois mentions de parrainage sur les médias sociaux dans les 30 jours précédant l'événement.
- Votre logo sera mis en évidence sur le menu du banquet.
- Annonce gratuite d'un quart de page dans le livre de l'AGA.
- Votre logo sera affiché sur le site Web de l'AGA, avant et après l'événement, avec une visibilité à long terme sous la rubrique « AGA précédentes ».
- Votre logo sera mis en valeur sur les diapositives des commanditaires tout au long des réunions de l'AGA, y compris avant, après et pendant les pauses, ainsi que pendant les repas et le banquet.
- Inclusion sur la page dédiée à la reconnaissance des commanditaires dans le livre de l'AGA.
- Vous figurerez dans un article d'Horti-Concis après l'événement, avec un graphique, un remerciement de votre parrainage et un lien vers votre site Web.

Opportunités de parrainage



OR

Avec un investissement de 2500 \$, vous pouvez rehausser la présence de votre marque et vous engager auprès des Producteurs fruits et légumes du Canada et de leurs partenaires de diverses façons percutantes :

- Deux mentions de parrainage sur les médias sociaux dans les 30 jours précédant l'événement.
- Votre logo figurera sur le menu du petit-déjeuner ou du déjeuner.
- Votre logo sera affiché sur le site Web de l'AGA, avant et après l'événement, avec une visibilité à long terme sous la rubrique « AGA précédentes ».
- Votre logo sera mis en valeur sur les diapositives des commanditaires tout au long des réunions de l'AGA, y compris avant, après et pendant les pauses, ainsi que pendant les repas et le banquet.
- Inclusion sur la page dédiée à la reconnaissance des commanditaires dans le livre de l'AGA.
- Vous figurerez dans un article d'Horti-Concis après l'événement, avec un graphique, un remerciement de votre parrainage et un lien vers votre site Web.

Opportunités de parrainage



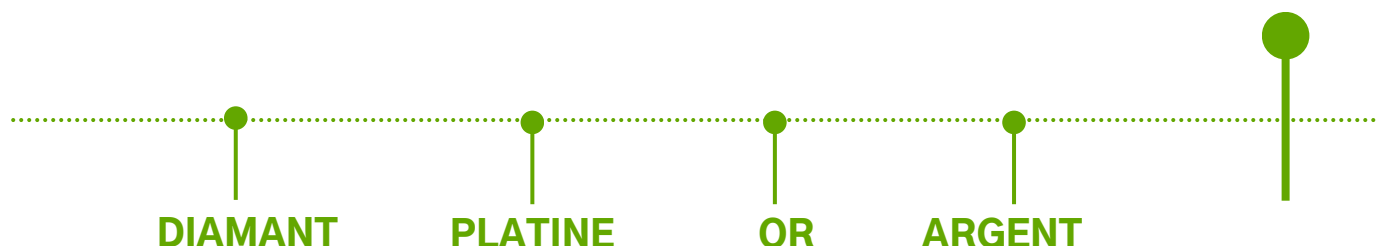
ARGENT

Avec un investissement de 1000 \$, vous pouvez rehausser la présence de votre marque et vous engager auprès des Producteurs de fruits et légumes du Canada et de leurs partenaires de diverses façons percutantes :

- Une mention de parrainage dans les médias sociaux dans les 30 jours précédant l'événement.
- Votre logo sera affiché sur le site Web de l'AGA, avant et après l'événement, avec une visibilité à long terme sous la rubrique « AGA précédentes ».
- Votre logo sera mis en valeur sur les diapositives des commanditaires tout au long des réunions de l'AGA, y compris avant, après et pendant les pauses, ainsi que pendant les repas et le banquet.
- Inclusion sur la page dédiée à la reconnaissance des commanditaires dans le livre de l'AGA.
- Vous figurerez dans un article d'Horti-Concis après l'événement, avec un graphique, un remerciement spécifique et un lien vers votre site Web.

Opportunités de parrainage

BRONZE



BRONZE

Avec un investissement de 500 \$, vous pouvez rehausser la présence de votre marque et vous engager avec les Producteurs de fruits et légumes du Canada et leurs partenaires de diverses façons percutantes :

- Votre logo sera affiché sur le site Web de l'AGA, avant et après l'événement, avec une visibilité à long terme sous la rubrique « AGA précédentes ».
- Votre logo mis en valeur sur les diapositives des commanditaires tout au long des réunions de l'AGA, y compris avant, après et pendant les pauses, ainsi que pendant les repas et le banquet.
- Inclusion sur la page dédiée à la reconnaissance des commanditaires dans le livre de l'AGA.
- Vous figurerez dans un article d'Horti-Concis après l'événement, avec un graphique, un remerciement spécifique et un lien vers votre site Web. .

Visibilité	Niveau du parrainage					
		Diamant	Platine	Or	Argent	Bronze
Reconnaissance dans Horti-Concis		✓	✓	✓	✓	✓
Inclusion de votre logo dans notre publication de remerciement aux sponsors sur les réseaux sociaux		✓	✓	✓	✓	✓
Logo affiché lors de l'AGA		✓	✓	✓	✓	✓
Logo dans le livre de l'AGA		✓	✓	✓	✓	✓
Logo sur la page web de l'AGA avant et après l'événement		✓	✓	✓	✓	✓
Pleins feux sur le parrainage dans les médias sociaux		4	3	2	1	
Logo sur le menu du petit déjeuner ou du déjeuner				✓		
Logo sur le menu du dîner de banquet		✓	✓			
Annonce d'un quart de page dans le livre de l'AGA			✓			
Annonce d'une demi-page dans le livre de l'AGA		✓				
2 places à la table d'honneur du banquet		✓				
Reconnaissance exclusive lors d'un événement avec la possibilité de s'adresser aux délégués		✓				



Contrat de parrainage



FRUIT & VEGETABLE
GROWERS
OF CANADA

PRODUCTEURS
DE FRUITS ET LÉGUMES
DU CANADA

Entre:
Nom de l'entreprise:
Personne à contacter:
Adresse:
Téléphone:
Courriel:
Nom d'utilisateur X:
Nom d'utilisateur Facebook:
Nom d'utilisateur LinkedIn:

Et:
Amy Argentino
Directrice des opérations
Producteurs de fruits et légumes du Canada
613-226-4880 poste 208
aargentino@fvgc.ca

Les deux parties mentionnées ci-dessus acceptent les conditions suivantes :

1. Sélection de parrainage:

- Veuillez sélectionner le niveau de partenariat souhaité dans le tableau ci-dessous en cochant la case appropriée.
- Indiquez le coût total du partenariat dans le champ prévu à cet effet.

2. Modalités de paiement:

- Le paiement intégral est requis 45 jours avant l'événement, qui commence le 11 mars 2025.
- Les options de paiement comprennent le chèque, le transfert électronique de fonds (TEF), le virement électronique ou la carte de crédit.
- Une facture détaillée vous sera adressée après confirmation de votre niveau de parrainage.
- Le défaut de paiement dans les délais impartis peut entraîner la perte de vos privilèges de parrainage.

3. Avantages de parrainage:

- Les PFLC s'engagent à fournir toute la visibilité, la reconnaissance et les avantages correspondant au niveau de parrainage choisi, tels qu'indiqués dans la section « Avantages de parrainage » mentionnée ci-dessus dans le présent document.
- Les avantages seront fournis tels que soulignés et les PFLC travailleront avec vous pour s'assurer que vos objectifs de parrainage sont atteints.

4. Politique d'annulation:

- Les annulations reçues par écrit avant le 11 février 2025 seront remboursées à hauteur de 50 %.
- Les annulations après cette date ne sont pas remboursables.

5. Accord contractuel:

- En signant ce contrat, vous acceptez tous les termes et conditions énoncés dans le présent document.
- Votre parrainage sera confirmé à la réception du contrat signé et du paiement.
- Le présent contrat est contraignant et ne peut être transféré à une autre entité sans l'accord écrit préalable des PFLC.

Veuillez envoyer les formulaires remplis à l'adresse admin@fvgc.ca, accompagnés d'un fichier image haute résolution de votre logo (.jpg ou .png).

Niveau du partenariat	Valeur	Partenariat souhaité
Diamant	\$7,500	
Platine	\$5,000	
Or	\$2,500	
Argent	\$1,000	
Bronze	\$500	

Mode de paiement:

Paiement par chèque à l'ordre des Producteurs de fruits et légumes du Canada.

Canada TEF (Transit 00056, institution #001, numéro de compte 1137592)

Virement électronique à l'adresse accounting@fvgc.ca

Carte de crédit en cliquant sur ce lien

Signature:
Représentant du commanditaire : _____

Date :

Représentant des PFLC : _____

Date :

Pour toute demande de renseignements, communiquez avec nous :



FRUIT & VEGETABLE
GROWERS
OF CANADA

PRODUCTEURS
DE FRUITS ET LÉGUMES
DU CANADA

www.fvgc.ca
admin@fvgc.ca
613-226-4880

